



Mémoire pour la consultation prébudgétaire 2022-2023

À propos du Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick

Le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick est un organisme public indépendant d'étude et de consultation, traitant les domaines ou questions qui revêtent une importance, présentent un intérêt ou sont source de préoccupation pour les femmes et qui concernent leur égalité réelle. Ses objectifs sont les suivants :

- a) être un organisme indépendant qui fournit au ministre des conseils sur les questions qui revêtent une importance pour les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- b) attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions qui intéressent et préoccupent les femmes et qui concernent leur égalité réelle;
- c) inclure et mobiliser les femmes d'identités, d'expériences et de communautés diverses, les groupes de femmes et la société en général;
- d) agir de façon stratégique et fournir des conseils sur les questions d'actualité et d'avenir;
- e) représenter les femmes du Nouveau-Brunswick.

En visant l'atteinte de ces objectifs, le Conseil peut mener ou faire faire des recherches et publier les rapports, les études et les recommandations. Les travaux du Conseil sont dirigés par des membres bénévoles nommées, représentant des organisations ou siégeant à titre individuel. Le Conseil mène ses activités avec un petit effectif.

www.conseildesfemmesnb.ca

1.844.462.5179



/conseilfemmesnb



/ConseilfemmesNB

Situation actuelle

La pandémie de COVID-19 a révélé de manière indéniable que nous sommes seulement aussi en sécurité que les membres les plus vulnérables de notre communauté, que l'absence de soins bloque l'économie et que certains groupes de travailleur·euse·s essentiel·le·s sont mal payé·e·s et vivent dans la précarité.

La pandémie est également susceptible d'être un événement incapacitant à grande échelle. Cette situation, conjuguée au vieillissement de la population, entraînera également une hausse des taux d'incapacité au Nouveau-Brunswick. Cela signifie une augmentation de la vulnérabilité de notre population ainsi qu'une demande croissante de travail de soins.

Tout cela a des conséquences pour les femmes. Les femmes sont confrontées à différents niveaux et d'expériences de vulnérabilité que les hommes sur les plans de la [violence](#), de la [pauvreté et de la précarité économique](#) et de l'incapacité; elles sont de manière disproportionnée les [prestataires de soins rémunérés et non rémunérés](#); elles sont surreprésentées parmi les bas salarié·e·s et elles [peuvent être touchées davantage par la COVID-19 de longue durée](#)¹.

Renforcer la résilience

Alors que le gouvernement cherche à renforcer la résilience au moyen du budget 2022-2023, il doit démontrer qu'il comprend et qu'il croit ce qui précède.

Pour renforcer la résilience au Nouveau-Brunswick, il faut soutenir les plus vulnérables maintenant tout en réduisant la vulnérabilité à plus long terme. Il s'agit de valoriser adéquatement le travail qui permet le fonctionnement de la société, ce qui comprend l'économie, mais pas seulement l'économie. C'est essentiel non seulement pour continuer à lutter contre la COVID-19, mais aussi pour nous préparer aux autres bouleversements qui pourraient survenir dans l'avenir.

Il est également essentiel que le gouvernement comprenne que la lutte contre la vulnérabilité et la sous-évaluation des soins et d'autres travaux faiblement rémunérés ne se limite pas à la gestion des risques ou au renforcement de la main-d'œuvre. Il s'agit aussi de s'assurer d'avoir accès à toute la gamme de solutions créatives, de résolutions de problèmes et de leadership que les personnes et les communautés au Nouveau-Brunswick ont à offrir. Bon nombre des pratiques et des technologies qui façonnent notre monde ont, en fait, été créées par des personnes et des communautés qui sont historiquement exclues des sphères décisionnelles et de la direction des institutions. Le Nouveau-Brunswick n'a pas d'avenir viable sans les contributions et le leadership de celles et ceux qui sont souvent poussés en marge de la société et de l'économie.

Pour créer les conditions nécessaires à la résilience et à un avenir viable, le gouvernement doit s'engager dans la prise de décision, l'élaboration de politiques et l'établissement de budgets qui sont non seulement fondés sur des preuves, mais aussi sur l'équité. L'équité est un terme souvent utilisé de manière interchangeable avec l'égalité; bien qu'ils soient liés, ils n'ont pas exactement la même signification. L'un des

¹ Ce lien externe est disponible en anglais seulement.

outils les plus couramment utilisés pour expliquer les différences entre ces deux concepts est l'image d'un groupe de personnes tentant de regarder un match de baseball par-dessus une barrière. Dans la section suivante, nous utilisons cette image² pour expliquer l'égalité et l'équité.

L'égalité et l'équité expliquées



Dans la première image, les caisses sont distribuées de manière égale. Chaque personne n'a pas la même taille, et le fait de donner une caisse à chaque personne les élève également, mais ne garantit pas qu'elles puissent toutes voir par-dessus la clôture. Dans la deuxième image, les caisses sont réparties en fonction de la grandeur de chaque personne. Chaque personne obtient ce dont elle a besoin pour obtenir un résultat comparable et pouvoir regarder la partie.



Il convient de prendre un instant pour souligner que l'image utilise les termes « égalité » et « équité » sur le plan des *interventions* (l'ajout de caisses) et non des *résultats* (le fait que les gens puissent voir la partie par-dessus la clôture). En matière d'interventions, l'image illustre la différence entre l'uniformité de l'égalité et la réactivité de l'équité. L'image démontre que les interventions fondées sur l'équité sont nécessaires pour garantir des résultats comparables pour les personnes qui font face à des circonstances ou à des possibilités qui les

désavantagent ou privilégient les autres. Dans les situations d'inégalité des circonstances et des possibilités, les mesures fondées sur l'équité contribuent à l'égalité des résultats.



L'image a également des limites. Elle montre que la même intervention (augmenter la hauteur) répond efficacement aux besoins de chaque personne. Une version plus complète de l'image montrerait différentes interventions pour répondre à différents besoins; par exemple, une personne en fauteuil roulant à qui l'on fournit une rampe d'accès à une plate-forme plutôt qu'une caisse.

² Cette image est souvent utilisée et adaptée. Le Conseil des femmes a produit sa propre version de l'image qui illustre à la fois les éléments les plus courants de l'image et les révisions les plus fréquentes.

L'image illustre également que c'est en raison des différences naturelles entre les individus (différences de taille – ou, dans l'image mise à jour, le besoin d'un fauteuil roulant) que les mesures d'équité sont nécessaires à l'obtention de résultats égaux. En réalité, les mesures d'équité sont nécessaires en raison de formes d'oppression systémique comme la pauvreté, le racisme, le colonialisme, le capacitisme et l'oppression fondée sur le genre comme la misogynie, l'homophobie et la transphobie. Ces mesures ne sont ni naturelles ni destinées à être comprises sur le plan individuel. De plus en plus, une image additionnelle est utilisée pour illustrer ce concept.



L'image finale montre que la cause de l'inégalité des chances et des résultats, ainsi que la cause de la nécessité de prendre des mesures d'équité, n'a jamais été les différences individuelles, mais la clôture – une clôture bien réelle qui posait problème à certaines personnes, mais pas à d'autres. L'image montre également que si les mesures d'équité sont importantes, elles ne valent pas la justice. Autrement dit, si nous avons besoin de mesures d'équité, nous devons également démanteler les systèmes d'oppression qui rendent ces mesures nécessaires.

Le gouvernement utilise-t-il déjà une approche fondée sur l'équité? Pas systématiquement ni complètement. Prenons cet exemple que le Conseil des femmes a récemment mis en évidence dans un [mémoire](#) au Comité spécial sur l'accessibilité :

Le [nouveau plan provincial de la santé](#) prévoit la création d'un réseau de soins primaires. Grâce au réseau, « toute personne sans médecin dans la province pourrait consulter un médecin de famille ou une infirmière praticienne en temps opportun pendant qu'elle attend d'avoir accès à une clinique communautaire locale ou un fournisseur de soins primaires ». Le plan ne reconnaît pas que l'absence de répartition uniforme des fournisseur·euse·s touche cette population différemment d'autres et qu'il faudrait prioriser leur rattachement à des fournisseur·euse·s permanent·e·s. Vu la complexité des besoins en soins de santé et les réalités de la discrimination médicale, certaines populations, dont les personnes handicapées, les personnes racialisées et les personnes LGBTQIA2S+, bénéficient considérablement d'un accès constant aux mêmes fournisseur·euse·s en qui elles en sont venues à avoir confiance.

Recommandations

Le gouvernement doit créer les conditions nécessaires à la prise de décision, à l'élaboration de politiques et à l'établissement de budgets fondés sur l'équité. Pour cela, il faut renforcer la capacité de [cocréation](#) du gouvernement et sa capacité à faire face à la [dette et aux déficits sociaux](#). Il faut également renforcer le travail du gouvernement sur l'analyse comparative selon le genre (ACG), qui fait l'objet de nos recommandations pour le budget 2022-2023.

Qu'est-ce que l'analyse comparative selon le genre?

L'ACG est un outil qui est utilisé afin d'évaluer l'incidence de politiques publiques, de programmes et de projets sur certaines tranches de la population comparativement à d'autres. L'ACG va au-delà du sexe et du genre, prenant en considération les facteurs de croisement qui forment les expériences individuelles, soit l'âge, la situation résidentielle, l'ethnicité, la culture, l'incapacité et la langue. Il s'agit d'un élément essentiel d'une politique publique efficace fondée sur des données probantes.

Le Conseil des femmes a continuellement recommandé que le gouvernement communique publiquement davantage d'information sur son utilisation de l'ACG ainsi que l'information produite par les processus d'ACG. Cette recommandation au gouvernement pour qu'il [fasse part de son travail](#) vise à s'assurer que l'ACG est non seulement effectuée, mais qu'elle est effectuée correctement et qu'elle a une réelle incidence sur le processus décisionnel. Elle découle d'une longue histoire de femmes – en particulier des femmes autochtones, racialisées, LGBTQIA2S+ et/ou handicapées – qu'on oublie, marginalise ou traite de façon symbolique quand vient le temps de prendre des décisions.

Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre du budget 2022-2023

L'année dernière, le gouvernement a réalisé des progrès sur le plan de l'ACG en publiant [un énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre dans le cadre du budget](#). Cet énoncé comportait un certain nombre d'éléments positifs touchant la sensibilisation du public, l'accroissement de la transparence et l'affirmation de l'importance de l'ACG dans la prise de décision. Il n'était cependant pas aussi convaincant lorsqu'il s'agissait de rendre compte de la manière dont l'ACG avait guidé et déterminé les décisions et les priorités budgétaires. L'énoncé fournissait des renseignements de haut niveau sur les processus et les points saillants du produit final sans rendre compte de la façon dont le gouvernement y est arrivé. Le format de l'énoncé doit être adapté de manière à parler plus vigoureusement de l'utilisation de l'ACG dans le processus budgétaire et de la façon dont elle contribue à la prise de décisions budgétaires. Notre [mémoire sur le budget 2021-2022](#) contient des indications sur la forme que pourrait prendre l'énoncé.

Divulgarion de l'ACG sur d'autres décisions et politiques

L'élaboration du budget est l'un des processus les plus opaques du gouvernement – ce qui signifie que si un énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre peut être produit pour le budget, il est possible de faire de même pour d'autres décisions et processus en matière de politiques. Le gouvernement devrait attribuer des ressources pour mettre à l'essai la publication d'information sur la manière dont les processus de l'ACG ont influencé la prise de décision et l'élaboration des politiques. Cet essai devrait être guidé par la consultation d'organisations et de groupes qui représentent les populations en quête d'équité, en particulier celles et ceux qui ont un leadership touché ou un leadership ayant une expérience vécue³.

³ Les groupes marginalisés font souvent face au problème que des personnes ne faisant pas partie du groupe tentent de les représenter ou être leur porte-parole (cette question est examinée plus en détail dans la section « Rien sur nous sans nous » du [mémoire](#) du Conseil des femmes au Comité spécial sur l'accessibilité). On parle de leadership touché et de leadership ayant une expérience vécue lorsque les dirigeant·e·s de groupes et d'organisations sont effectivement issus de l'expérience marginalisée qu'elles ou ils représentent.

Production d'un profil statistique sur les femmes au Nouveau-Brunswick

Jusqu'en 2016, [un profil statistique](#) sur les femmes du Nouveau-Brunswick était publié tous les deux ans (initialement par le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick puis par la Direction de l'égalité des femmes). Il s'agissait non seulement d'une ressource essentielle pour les médias, les chercheur·euse·s et les organisations communautaires, mais aussi d'un élément vraisemblablement essentiel aux processus d'ACG du gouvernement. Le gouvernement devrait fournir les ressources nécessaires (ainsi que les directives pour le partage d'informations pertinentes entre les ministères) pour que la Direction de l'égalité des femmes reprenne la production de ce profil statistique en mettant davantage l'accent sur les données intersectionnelles (les données qui tiennent compte du sexe, du genre, de l'ethnicité, du handicap, etc.) et mette en place des mécanismes permettant la mise à jour régulière du profil en fonction des nouvelles données.

Vous voulez en savoir plus sur la façon dont la pandémie de COVID-19 ne touche pas tout le monde de la même manière?

Le Conseil des femmes du Nouveau Brunswick a lancé une bibliothèque numérique de contenu sur la pandémie de COVID-19 qui prend en compte les populations marginalisées, le secteur à but non lucratif, ou qui adopte une optique de justice sociale. Cette bibliothèque peut être consultée au bibliothequecovidlibrary.ca